

CTE DE CNES DU HAUT-LANGUEDOC
5 rue de l'Artisanat - 81230 LACAUNE

Délibération relative à Régularisation emprunts du budget locations

Séance du 24 septembre 2026
Délibération n°D_2026_109

Nombre de conseillers

En exercice : 36

Présents : 28

Absents :

- dont suppléés : 0
- dont représentés : 5

Votants : 33

- dont « pour » : 33
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

Le 24 septembre 2026 à 18 heures 30, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Languedoc, convoqué le 17 septembre 2026, s'est réuni sous la présidence de Robert BOUSQUET à Lacaune.

Présents : Max ALLIES, Pierre BAILLY, Alain BARTHES, Annette BOIX, Marie-Hélène BONNET, Jérôme BOUSQUET, Robert BOUSQUET, Marie-José BROUSSE, Jean-Claude BRU, Alain CABROL, André CABROL, Marie CASARES, Pascal COUSTURIER, Francis CROS, Aurélie DELESALLE, Pierre ESCANDE, Sylvie EVRAD, Jacques FABRE, Jacqueline GRANIER, Antoine PROENCA, Gorette RAYNAUD, Sylvie SOLOMIAC, Marie-Claude STAVROPOULOS, Armelle VIALA, Daniel VIDAL, Laurence VIGNAU, Guy VILLNEUVE, Myriam YEDDOU

Représentés : Jacques ARMESTO représenté par Annette BOIX, Alexis BENAMAR représenté par Robert BOUSQUET, Michel FARENC représenté par Marie-José BROUSSE, Francis REMIOT représenté par Marie-Hélène BONNET, Vincent VIDAL représenté par Alain CABROL

Excusés : Véronique ARMENGAUD, Pierre MOURET, Jim RONEZ

Secrétaire de séance : Jacqueline GRANIER

Objet : Régularisation emprunts du budget locations

Suite à une différence sur le montant des emprunts entre la comptabilité Berger Levraut de la Communauté de communes et la comptabilité HELIOS de la DGFIP, il convient que le Service de Gestion Comptable de Castres comptabilise l'écriture suivante :

Débit 1068 (Excédents de fonctionnement capitalisés) par Crédit 1641 (Emprunts) pour 0,06 €.

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026

Date de reception de l'AR: 28/09/2026

081-200066553-D_2026_109-DE

A G E D I

Il est demandé aux membres du Conseil communautaire d'autoriser le Service de gestion comptable de Castres à comptabiliser dans HELIOS cette écriture sur le budget Locations de la Communauté de communes du Haut-Languedoc.

Entendu le rapport du Président,

Le Conseil de Communauté,

DECIDE

A l'unanimité des membres présents

- D'autoriser le service de gestion comptable de Castres à comptabiliser dans HELIOS cette écriture sur le budget Locations de la Communauté de communes du Haut-Languedoc.
- D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette opération

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire de séance – Jacqueline GRANIER

Le Président – Robert BOUSQUET



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 28 / 09 / 2026
et publié ou notifié
le 28 / 09 / 2026

Date de transmission de l'acte: 28/09/2026

Date de réception de l'AR: 28/09/2026

081-200066553-D_2026_109-DE

A G E D I